



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection des consommateurs

Question écrite n° 104059

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les risques potentiels que présentent les diètes hyperprotéiques de type « régime Ducan » en termes de carences nutritionnelles pour les personnes qui s'y astreignent. En effet, ces régimes peuvent prescrire la consommation exclusive de protéines pendant plusieurs mois, au détriment des autres éléments d'une alimentation équilibrée. Aussi il lui demande s'il envisagerait de mettre en place une campagne nationale de communication autour des dangers potentiels des régimes amaigrissants pour l'organisme.

Texte de la réponse

Le rapport de L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), portant sur l'évaluation des risques liés aux pratiques alimentaires d'amaigrissement, a été réalisé dans le cadre du Programme national nutrition santé (PNNS 2006-2010) sur saisine de la direction générale de la santé. Ce rapport indique que la recherche de la perte de poids sans indication médicale formelle comporte des risques. Ainsi, l'ANSES souligne que la prise en charge d'une demande d'amaigrissement nécessite un accompagnement médical. Dans le cadre du Plan obésité 2010-2013 souhaité par le Président de la République, l'accent sera mis notamment sur le rôle des médecins traitants dans la prise en charge initiale du surpoids et de l'obésité pour vérifier la pertinence, d'un point de vue de santé, de la demande de perte de poids. La Haute Autorité de santé élabore des recommandations de bonne pratique clinique pour la prise en charge médicale de premier recours du surpoids et de l'obésité pour les enfants et les adolescents d'une part et pour les adultes d'autre part. Ceci permettra de fournir aux médecins les éléments validés scientifiquement leur permettant d'assurer la surveillance et le maintien ou l'atteinte d'un poids corporel satisfaisant pour la santé. Afin de sensibiliser le grand public et les professionnels de santé sur cette question, une action de communication est prévue dans le cadre du PNNS 2011-2015 et du Plan obésité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104059

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3311

Réponse publiée le : 18 octobre 2011, page 11179